

Réf: Dossier 416834

Avis de constitution

SOCIETE « AYI-TA IMMOBILIER »

Siège Abidjan Bingerville Abatta, Lot 47, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/04/2025 , et enregistrés au CEPICI le 07/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AYI-TA IMMOBILIER »

Objet :

- BTP et Construction,
Electricité et plomberie,
Vente de matériels de construction,
Promotions et transactions immobilière,
Lotissement et Aménagement foncier,
Rénovation de bâtiments,
Plans et maquettes,
VRD et Assainissement,
Décapage.
- Et pour la réalisation de l'objet social :
 - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
 - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
 - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
 - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
 - et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Bingerville Abatta, Lot 47, Ilot 00

Dirigeant(s) M N'GBADJRO DJOMO EUGENE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-05986 du 25/06/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°36623/GTCA/RC/2025 du 25/06/2025

